



C'est quoi ?

La Garantie Jeunes est une mesure en faveur des jeunes les plus en difficulté et qui a pour objectifs :

- L'accès à l'autonomie sociale, professionnelle et économique
- L'accès à une première expérience professionnelle

Pour qui?

Pour les jeunes de **18 à 25 ans** :

- Ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation
- Dont les ressources sont **inférieures** au plafond du RSA
- Qui vivent **hors du foyer** familial ou au sein de ce foyer **sans percevoir de soutien financier**

En quoi cela consiste ?

C'est un engagement réciproque entre le jeune et la Mission Locale pour une durée de un an :

- Une garantie d'**allocation mensuelle** de 461.26 euros net
(au 14 septembre 2015)
- Un accompagnement **renforcé collectif et individuel** vers l'emploi dans lequel les jeunes **s'engagent pendant 1 an.**



LA GARANTIE JEUNES



Si je réponds aux critères
et si je suis **volontaire et motivé(e)**

Je prends contact avec mon/ma
conseiller(e) Mission Locale qui vérifie les
critères d'éligibilité et ma motivation

Mon dossier passe devant une **commission**
qui décide si j'intègre le dispositif
Garantie Jeunes

Pour obtenir des informations supplémentaires n'hésitez pas à
contacter votre conseiller(e).

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

7 rue Arago
32000 AUCH

Tel : 05.62.05.32.32

